



# Assemblée générale

Distr. générale  
31 juillet 2026  
Français  
Original : anglais

---

Quatre-vingt-unième session

## Les défis liés à l'élévation du niveau de la mer et les moyens et stratégies permettant d'y faire face

### Rapport du Secrétaire général

#### Rectificatif

#### Paragraphe 83

*Substituer au texte actuel :*

83. Les banques multilatérales de développement, les institutions financières internationales, les fonds pour le climat comme le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds pour l'adaptation et le Fonds permettant de faire face aux pertes et préjudices, ainsi que tous les autres fonds apparentés devraient revoir leurs cadres décisionnels internes et renforcer leur coordination afin d'accroître l'offre de subventions et de financement à des conditions favorables en simplifiant les modalités d'accès, en élargissant l'accès direct pour les États manquant cruellement de capacités et en appuyant la mise au point d'instruments, notamment les conversions de dettes en mesures en faveur du climat, permettant d'alléger le fardeau de la dette et d'assurer une fiscalité équitable, tout en promouvant l'adaptation et la résilience pour la protection des communautés.

